

Fonction publique : pour FO, la suppression des catégories, c'est non ! | Force Ouvrière

Valérie Forgeront Journaliste à L'inFO militante



© F. BLANC

Les agents redoutaient l'axe du projet pour une loi Fonction publique, d'autant plus sur fond d'austérité budgétaire... Depuis le 9 avril, c'est la douche froide et les annonces du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, sont sous le feu des critiques. Celles de FO-Fonction publique notamment, qui a boycotté cette réunion du 9 avril faisant office de lancement d'une concertation qui doit s'étirer jusqu'au 20 juin (avec deux réunions en multilatéral le 14 mai et le 20 juin). Pour l'instant, communiquant dans les médias sur son projet intitulé « Pour l'efficacité de la fonction publique », qui doit faire l'objet d'un texte de loi à l'automne, le ministre, qui prétend vouloir développer "l'attractivité" de la fonction publique, insiste paradoxalement sur la nécessité de s'intéresser au licenciement pour insuffisance professionnelle !

L'union interfédérale FO reçue à Matignon le 29 avril

Il confirme par ailleurs l'objectif de développer le "mérite" (lié à la "fonction exercée" et à la "valeur professionnelle") dans la rémunération. Cerise sur le gâteau, il met au banc des accusés les catégories hiérarchiques A, B et C, lesquelles sont, selon lui, "en décalage croissant avec les évolutions de l'emploi et des métiers". Ces catégories (fondées sur le diplôme détenu à l'entrée dans la fonction publique) figeraient la carrière, des filières professionnelles seraient selon lui préférables. Autant dire que ces annonces constituent des attaques directes du statut et ne proposent rien sur l'amélioration des carrières, par la revalorisation des grilles, les possibilités de promotions, la hausse des traitements indiciaires... "Ce

projet, on n'en veut pas et notre objectif est de le bloquer ! On refuse la suppression des catégories !”, martèle le secrétaire général de FO-Fonction publique, Christian Grolier. “S’il était question, par exemple, de travailler à l’avancée plus rapide dans les échelons, d’adapter les épreuves de concours, de créer des corps interministériels... Nous serions ouverts à une discussion. Mais là...”. L’Union interfédérale FO, qui sera reçue le 29 avril par des membres du cabinet du Premier ministre, fera part de sa détermination. Une intersyndicale de la fonction publique se tiendra par ailleurs le 6 mai.